

Vos bagages en cabine

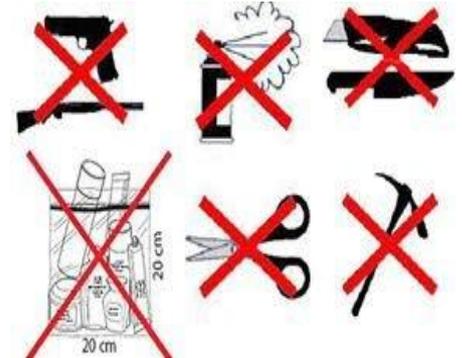
Dimensions, nombre de sacs et poids :

Tous les bagages que vous n'enregistrez pas mais que vous emportez avec vous en cabine, sont considérés comme bagages à main. Vous pouvez ranger ce bagage dans le compartiment à bagages au-dessus de vous ou sous le siège devant vous.



Articles interdits en cabine :

Les armes blanches et tout objet coupant, contondant, métallique ou non-métallique pouvant être utilisé comme arme (exemples : ciseaux à ongles, lame de rasoir...), les armes à feu, les cartouches et munitions pour armes de chasse ou de sport, les parfums au-delà de 100 ml par flacon, les aérosols à usage cosmétique au-delà de 100 ml par flacon, les combustibles des briquets, les batteries avec électrolyte, les feux d'artifices, pétards, feux de Bengale, fusées de détresse, pistolets factices, allume-feux, gaz lacrymogènes, les réchauds de camping, bouteilles de gaz, bouteilles de plongée à oxygène, la peinture, le vernis, la laque, les matières toxiques, infectieuses et matériaux radioactifs, les produits chimiques, engrais, désherbants, pesticides, insecticides, les décapants, eau de Javel, chlore, lessive, les liquides inflammables type carburant, diluant, solvant, acétone, les thermomètres à mercure et baromètres.

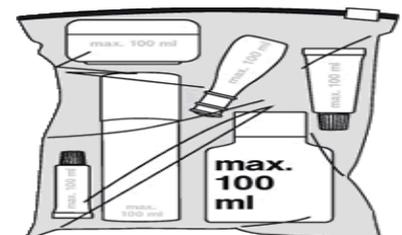


Les piles de recharge au lithium telles que les piles rechargeables au lithium et les piles AA au lithium pour ordinateur portable et lecteur DVD, ne peuvent être transportées que dans les bagages à main. Chaque pile de recharge doit être emballée dans son emballage d'origine. Si vous n'avez plus cet emballage d'origine, vous devez couvrir les contacts des piles avec du ruban adhésif pour les isoler et envelopper chaque pile séparément dans un sac en plastique.



Règles spéciales pour le transport des liquides :

Des règles spéciales s'appliquent aux liquides, crèmes, pâtes, gels et aérosols. Vous avez le droit de transporter ces produits uniquement dans vos bagages à main, en petites quantités maximales de 100 ml par article. Ils doivent être mis dans un sac en plastique transparent d'un volume maximal de 1 litre. Le sac doit être fermé et les articles doivent rentrer facilement dedans.



Un seul sac en plastique transparent est autorisé par passager. Lors du contrôle de vos bagages à main, on vous demande de présenter séparément le sac plastique contenant ces produits liquides.

Ces règles ne s'appliquent pas à ce qui suit :

- nourriture pour bébé qui doit être consommée pendant le vol, médicaments à prendre pendant le vol, à condition d'avoir une ordonnance ou une attestation du médecin traitant, nourriture de régime spécial à consommer pendant le vol.
-

Comment gagner du temps lors de l'inspection de vos bagages ?

Présentez séparément de votre bagage à main :

- les produits liquides placés dans un sac plastique transparent fermé,
 - votre ordinateur portable extrait de sa sacoche,
 - votre manteau ou veste.